

Somme allouée pour les consultations sur les pratiques gagnantes

Foire aux questions

Est-ce une indemnité de marketing?

Non, il s'agit d'une somme qui est allouée pour vous aider à mettre de l'avant les recommandations fournies par l'équipe Service-conseil Sun Life.

La somme allouée est-elle de 5 000 \$?

La Sun Life paiera à l'agence 50 % de la facture totale jusqu'à un maximum de 5 000 \$ après les taxes. Par exemple :

Coût total du projet = 5 000 \$. La Sun Life paiera 2 500 \$ et vous paierez 2 500 \$.

Coût total du projet = 10 000 \$. La Sun Life paiera 5 000 \$ et vous paierez 5 000 \$.

Coût total du projet = 15 000 \$. La Sun Life paiera 5 000 \$ et vous paierez 10 000 \$.

La Sun Life me remboursera-t-elle directement?

Non, la Sun Life travaillera directement avec l'agence pour s'assurer que vous et la Sun Life serez facturés selon les montants déterminés à l'avance, conformément aux lignes directrices qui s'appliquent. La Sun Life paiera une facture à l'agence et vous serez responsable de payer le reste.

Puis-je travailler avec une agence de mon choix?

La Sun Life dispose d'une liste complète d'agences qui figurent déjà dans notre système et avec lesquelles vous pouvez collaborer immédiatement. Si vous désirez travailler avec une agence qui ne figure pas sur notre liste, vous pouvez demander de la faire ajouter à notre liste d'agences approuvées. Ce processus peut prendre jusqu'à deux semaines.

Quels sont les critères pour qu'une agence soit approuvée?

L'agence doit être une entreprise établie qui a fait ses preuves et elle doit réaliser une entrevue initiale avec la Sun Life.

Somme allouée pour les consultations sur les pratiques gagnantes

Foire aux questions

Quelle est la date limite pour utiliser cet avantage?

Lorsque vous atteignez le niveau Prestige, vous avez jusqu'à la fin du mois de février de l'année de référence du programme pour réaliser la consultation. À la suite de la consultation, vous avez jusqu'au 1er décembre de la prochaine année de référence pour utiliser la somme allouée.

- Par exemple : L'année de référence est du 1er mars 2023 au 29 février 2024
 - Le conseiller atteint le niveau Prestige en novembre 2023 et sa consultation a lieu avant le 29 février 2024. Il peut utiliser la somme allouée jusqu'au 1er décembre 2024, peu importe son statut dans le cadre du PPS en 2024 (p. ex., s'il n'est plus au niveau Prestige).

Dois-je prendre part au processus complet de consultation sur les pratiques gagnantes chaque année consécutive où j'atteins le niveau Prestige pour avoir droit à la somme allouée?

Non, après avoir fait la consultation lors de la première année de référence, la deuxième année, vous n'aurez qu'à faire une vérification annuelle condensée avec l'équipe Service-conseil Sun Life pour discuter de vos progrès et obtenir de nouvelles recommandations. Après cette vérification, vous pouvez collaborer avec une agence et recevoir la somme allouée pour cette deuxième année. À la troisième année, vous devrez réaliser de nouveau le processus de consultation complet.

Des exceptions peuvent-elles être faites quant à l'obtention ou l'utilisation de la somme?

Non, l'objectif de cet avantage est de vous fournir des recommandations en gestion des pratiques qui favorisent la croissance de vos affaires. Pour que vous profitiez de la valeur escomptée de cet avantage, l'équipe Service-conseil Sun Life suivra toujours un processus structuré de découverte menant à des recommandations. L'équipe ne disposant pas de ressources suffisantes pour fournir des services spécialisés de marketing et de coaching, la somme allouée est offerte pour vous aider à mettre en place des mesures.